

Introduction

Le débat sur le libre-échange avec les États-Unis a dominé la campagne électorale au Canada en 1988. Cette question, on l'a souvent répété, a conféré à l'élection une importance historique, car les relations que notre pays entretient avec les Américains déterminent foncièrement son caractère et son indépendance en tant que nation; tant les partisans que les détracteurs de l'Accord sur le libre-échange ont défini l'argument en ces termes.

Aucune discussion semblable n'a porté sur nos relations et nos politiques en matière de défense, bien qu'on ait exprimé des inquiétudes au sujet de notre souveraineté et de notre indépendance. Sans doute était-ce parce que chacun des trois partis mettait l'accent sur une politique de défense "autonome", les différences entre eux n'existant alors que sur le plan des moyens et des coûts. Les politiques en ce domaine sont populaires : 75 p. 100 de la population canadienne croient que la nécessité de protéger la souveraineté et le territoire national constitue la meilleure raison à invoquer pour justifier tout accroissement éventuel des forces armées canadiennes, selon un sondage effectué par l'ICPSI à l'été 1988. Le débat sur le libre-échange est axé sur l'idée que celui-ci renforcera (ou affaiblira) la capacité du Canada de soutenir de lui-même la concurrence dans un monde de blocs de partenaires commerciaux. Cependant, tant les détracteurs que les avocats de l'Accord sur le libre-échange semblent convenir qu'en matière de défense, le "continentalisme" menace la souveraineté de notre pays. Dans l'examen qui suit sur l'état de la sécurité internationale en 1988 et sur les réactions du Canada face aux diverses situations, nous examinons cet aspect, entre autres.